

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CDMSI(2016)005

Stratégie pour la gouvernance de l'internet 2016-2019 – Etat d'avancement des actions et activités juin 2016

Construire la démocratie en ligne					
Action	Grande entité administrative	Comité directeur ou autre structure le cas échéant	Résultats attendus	Echéance	Statut
Elections	DG2 – Direction de la gouvernance démocratique, Service des institutions et de la gouvernance démocratiques, Division de l'assistance électorale et du recensement	Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG) Comité ad hoc d'experts sur les normes juridiques, opérationnelles et techniques relatives au vote électronique (CAHVE)	Mise à jour de la Recommandation Rec(2004)11 du Comité des Ministres aux Etats membres sur les normes juridiques, opérationnelles et techniques relatives au vote électronique, et les travaux de suivi de l'instrument, notamment des réunions biennales consacrées à son examen, un suivi du respect de sa mise en œuvre dans les Etats membres, l'élaboration de lignes directrices complémentaires, l'identification de bonnes pratiques, la fourniture d'une assistance technique aux Etats membres pour l'adoption d'un système de vote électronique, l'organisation d'actions de sensibilisation et d'éducation des électeurs, la surveillance avec les observateurs nationaux des élections par voie électronique	Décembre 2016	Actif
			Soutien à l'introduction de plateformes pour l'e-participation au niveau national et international, dans le domaine de l'éducation des électeurs et du renforcement des capacités des observateurs des élections nationales	Annuelle	Actif
			Renforcement des capacités sur l'utilisation efficace des outils des réseaux sociaux et leur protection dans le contexte des campagnes électorales	Annuelle	Actif
Diversité – lancement du programme pilote de tutorat Div-A (Accélérateur de la diversité). Le but de ce programme est de permettre à des professionnels des médias d'explorer le journalisme transmédia, multimédia et cross-média (par le biais de canaux numériques innovateurs), ainsi que le financement participatif (crowdfunding / sponsoring) pour soutenir une approche inclusive de la diversité dans les médias	DG2 – Direction de la gouvernance démocratique, Service des initiatives démocratiques, secrétariat du projet « Cités interculturelles » (dans le cadre du plan d'action BIS)		Conception d'outils multimédias pour créer des documentaires web Tutorat d'un groupe pilote de professionnels des médias qui adhèrent à l'idée de la diversité en vue de trouver des sponsors pour leurs projets et de les accompagner dans la création de leur propre web et leurs premiers pas vers la production de documentaires et récits déclinant le thème de la diversité inclusive.	2016-2017	En cours

<p>8.a. Poursuite du développement du réseau d'innovateurs de la démocratie numérique à l'occasion du Forum mondial de la démocratie. Parmi les sujets de discussion qui pourraient être examinés figurent l'avenir d'internet et de sa gouvernance, les gains en termes d'efficacité et de responsabilisation permis par les outils numériques, la participation citoyenne et la transparence dans la démocratie, une éventuelle « Magna Carta » d'internet et une « citoyenneté internet »</p>	<p>DG2 – Direction de la gouvernance démocratique, Service des initiatives démocratiques, Division du Forum mondial de la démocratie</p>	<p>Comité directeur du Forum (CdE + partenaires du Forum, Gouvernement français, Région Alsace, Ville de Strasbourg, Parlement européen)</p>	<p>Présentation et analyse de plateformes de participation électronique dans le cadre de chaque édition annuelle du Forum mondial de la démocratie</p>	<p>Annuelle</p>	<p>Actif</p>
			<p>Soutien à l'introduction de plateformes de participation électronique aux plans local et national, renforcement des capacités et échange de bonnes pratiques</p>	<p>Annuelle</p>	<p>Actif</p>
			<p>Développement et mise à l'essai d'un outil d'évaluation de la démocratie participative au niveau local, y compris la participation par le biais d'internet</p>	<p>Annuelle</p>	<p>Actif</p>
<p>8.b. exploration des moyens de prévenir et combattre les discours de haine en ligne, notamment les discours conduisant à la violence, et proposition de mesures concrètes. Celles-ci incluent l'organisation de campagnes de sensibilisation destinées à éviter et à combattre les manifestations de haine envers tout membre ou tout groupe au sein de la société, ainsi que la poursuite de la campagne contre le discours de haine</p>	<p>DG2 – Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation, Service Jeunesse, Division de l'éducation non formelle et de la formation</p>	<p>Conseil mixte pour la jeunesse</p>	<p>La campagne du Conseil de l'Europe contre le discours de haine poursuivra ses actions en 2016 et 2017, en insistant davantage sur l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté numérique, sur l'amélioration et la diffusion de mécanismes de signalement et de suivi des discours de haine. Au titre du plan d'action du Conseil de l'Europe sur la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation conduisant au terrorisme, la campagne joue un important rôle de prévention de ce phénomène sur internet. Elle vise à contrer le discours de haine en ligne sous toutes ses formes, y compris celles qui touchent principalement les jeunes, comme le cyber-harcèlement et la cyber-haine, le racisme et les autres types de discrimination. La campagne repose sur trois principes : éducation aux droits de l'homme, participation des jeunes et éducation aux médias. Des contre-arguments seront développés afin de permettre aux internautes de répondre aux discours de haine en ligne ou de les neutraliser.</p> <p>Renouvellement de l'engagement des Etats membres et des partenaires en faveur de la campagne</p> <p>Mise à jour de la plateforme de la campagne et de l'outil pour le signalement des propos haineux en ligne</p>	<p>Mai 2016</p> <p>Septembre 2016</p>	<p>Actif</p>

			de l'Observatoire du discours de haine		
			Traduction en 10 langues de <i>Bookmarks</i> , manuel de lutte contre le discours de haine par l'éducation aux droits de l'homme	Décembre 2017	
			Formation de 300 militants et agents multiplicateurs	Décembre 2017	
			Publication et traduction en six langues (ce qui permettra de toucher 20 pays) du manuel <i>Handbook on Counter Narratives</i> , qui développe des contre-arguments face aux discours de haine	Décembre 2017	
			Organisation de 10 journées d'action à l'échelle de l'Europe sur certains aspects du discours de haine et participation à d'autres manifestations européennes d'envergure	Décembre 2017	
	DG2 – Direction de la dignité humaine et de l'égalité, Service de l'anti-discrimination et de la cohésion sociale, Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)		Adoption, par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), d'une recommandation de politique générale sur la lutte contre le discours de haine	8 décembre 2015	Terminé
	DG1 – Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Service de la société de l'information, Division de la cybercriminalité	Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY)	Promotion de la mise en œuvre du Protocole à la Convention de Budapest en tant qu'outil de lutte contre le discours de haine en ligne		
8.c. lancement d'une consultation, d'une enquête sur l'éducation européenne formelle et non-formelle, les connaissances importantes, les compétences et les attitudes dans l'univers numérique et d'une étude de faisabilité en vue d'élaborer un livre	DG2 – Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation, Service de l'éducation, Division Pratiques éducatives et	Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE) Conseil consultatif	Une consultation, une enquête, une étude de faisabilité en vue de l'élaboration d'un livre blanc consacré à l'éducation aux médias et à l'information, et aux implications du cadre de référence des compétences pour une culture démocratique dans l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation		

<p>blanc sur l'éducation aux médias et à l'information</p> <p>Elaboration de lignes directrices sur l'éducation à la citoyenneté numérique dans les établissements scolaires européens, promotion d'un réseau européen d'écoles de la citoyenneté numérique et création d'insignes numériques de reconnaissance des compétences démocratiques, fondés sur le cadre des compétences pour une culture démocratique</p>	<p>renforcement des capacités</p> <p>DG 2 – Service de la Jeunesse</p> <p>DG2 – Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation, Service de l'éducation, Division des politiques éducatives</p>	<p>pour la jeunesse</p> <p>Comité directeur pour les politiques éducatives (CDPPE)</p> <p>Conseil consultatif pour la jeunesse</p>	<p>Examen de la documentation officielle et informelle (disponible sur les blogs, wikis et sites internet), pour analyser le concept de citoyenneté numérique, les politiques actuelles et les pratiques contemporaines d'éducation numérique et les difficultés rencontrées dans les écoles</p>		
			<p>Organisation de consultations et de débats multipartites sur les questions politiques concernant une meilleure utilisation des ressources en ligne et des technologies de l'information d'aujourd'hui (sites de réseaux sociaux et web 2.0 ou sites éducatifs web 2.0, ainsi que les équipements personnels) dans les structures scolaires (programmes et associations scolaires) et cartographie des responsabilités administratives et juridiques des chefs d'établissement, des enseignants, des élèves et des parents</p>		
			<p>Elaboration de lignes directrices pour soutenir davantage les instances nationales dans la formulation de politiques d'éducation à la citoyenneté numérique afin de traiter les problèmes d'apprentissage ainsi que les besoins des apprenants et fourniture de conseils dans l'élaboration de politiques permettant de mieux protéger les élèves qui travaillent dans des environnements ouverts et collaboratifs en ligne</p>		
			<p>Promotion et partage de bonnes pratiques des Etats membres sur des programmes interactifs efficaces pour l'acquisition par les élèves de compétences citoyennes numériques via le programme d'étude et, pour les enseignants, via la formation initiale et continue</p> <p>A partir de l'expérience des Etats membres, définition d'un ensemble de descripteurs de la compétence Education à la citoyenneté numérique et établissement de critères pour l'intégration de ce type de descripteurs dans les programmes actuels d'éducation à la citoyenneté et leur évaluation (insignes numériques)</p>		
			<p>Elaboration, en partenariat avec d'autres entités du Conseil de l'Europe, d'orientations politiques concernant les questions éducatives et juridiques transversales auxquelles les instances scolaires peuvent aujourd'hui faire face : cyber intimidation (y compris cyber misogynie, cyber harcèlement</p>		

			d'enseignants), respect de la vie privée, texto pornographie, addiction numérique, relations élèves/enseignants via les médias sociaux (Facebook, etc.), établissements scolaires et sécurité sur internet, liberté d'expression en ligne et droits fondamentaux des élèves dans les environnements numériques		
			Etude de la possibilité d'étendre cela aux secteurs Jeunesse et Education non formelle	Novembre 2017	En cours
8.d. eu égard au consensus international sur l'importance de la transition d'une société de l'information à une société de la connaissance, promotion active du principe de plurilinguisme pour encourager la diversité culturelle et linguistique	DG2 – Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation, Service de l'éducation, CELV – Centre européen des langues vivantes	Conseil de direction du CELV	Modules de formation sur la promotion d'une utilisation efficace des outils TIC et ressources ouvertes en soutien à la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. L'outil de référence clé est l'inventaire du CELV sur les outils TIC et les ressources pédagogiques ouvertes. Initiation de groupes locaux et régionaux de multiplicateurs promouvant l'utilisation d'outils TIC et de ressources pédagogiques ouvertes		
8.e. promotion du travail de jeunesse en favorisant la participation des jeunes en ligne, leur éducation aux médias et à l'environnement numérique, y compris des jeunes marginalisés et difficiles à atteindre	DG 2 – Service de la Jeunesse		<p>Activités de recherche et de renforcement des capacités sur le travail de jeunesse et le soutien des organisations de jeunesse ; promotion de la participation en ligne et de l'éducation aux médias et à l'environnement numérique.</p> <p>Evaluation des expériences de la campagne du mouvement « Non au discours de haine » et de la participation dans des forums de gouvernance numérique, afin d'établir un programme pour le travail de jeunesse et les politiques de jeunesse en lien avec la participation et la citoyenneté numériques</p> <p>Bilan des activités sur la gouvernance de l'internet et évaluation de la contribution du Mouvement contre le discours de haine</p>	Décembre 2017	En cours
8.f. renforcement continu du dialogue européen et de l'échange de bonnes pratiques concernant la création, l'accessibilité et la gestion de la culture numérique, y compris la numérisation de la culture, en vue d'encourager la participation des citoyens, l'accès à la culture, l'ouverture, l'inclusion et la tolérance	DG2 – Direction de la gouvernance démocratique, Service des institutions et de la gouvernance démocratiques, Division Culture et démocratie	Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP)	Organisation de plateformes d'échanges annuelles du Conseil de l'Europe sur l'incidence du numérique sur la culture durant la période 2016-2019. La plateforme en 2016 examinera les préoccupations liées aux mégadonnées dans le domaine culturel et de recenser les pratiques culturelles numériques novatrices et les possibilités dans ce domaine pour orienter la formulation de politiques publiques, y compris dans la perspective de relever les défis en matière d'inclusion	29-30 septembre 2016, Tallinn	Actif

dans les sociétés démocratiques. Cela consistera notamment à organiser une plateforme d'échanges multipartites, à élaborer des lignes directrices à l'intention des Etats membres, des institutions culturelles et des professionnels et à concevoir un site web interactif sur l'internet des citoyens			Préparation de nouvelles lignes directrices / recommandations du Conseil de l'Europe sur la numérisation de la culture au terme du processus de consultation de l'ensemble des parties prenantes	2017	Actif
			Un site internet sur l'Internet des citoyens pour favoriser l'échange multipartites	2017	En cours
			Constitution et diffusion en ligne d'un recueil de bonnes pratiques	2017	En cours
Assurer la sûreté et la sécurité en ligne pour tous					
Action	Grande entité administrative	Comité directeur ou autre structure le cas échéant	Résultats attendus	Echéance	Statut
Protection des droits des enfants	DG2 – Direction de la dignité humaine et de l'égalité, Service de l'égalité et de la dignité humaine, Division des droits des enfants	Comité des Parties à la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Comité de Lanzarote)	Soutien des initiatives et des modifications législatives visant à assurer le suivi des travaux du Comité de Lanzarote sur les tendances en matière d'exploitation et d'abus sexuels à l'encontre des enfants	Annuelle	Actif
			Action du Comité de Lanzarote auprès de l'ICANN et des registres nationaux pour favoriser la non-utilisation de noms de domaine qui font explicitement la publicité de contenus pédopornographiques	2016	En cours
10.a. poursuite de l'action menée pour encourager le plus grand nombre possible de pays à adhérer à la Convention de Budapest et à la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (STE n° 108) (ci-après dénommée « la Convention 108 »). La mise en œuvre de ces conventions nécessite un travail de renforcement	DG1 – Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Service de la société de l'information	Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY)	Achèvement en 2016 du 3e cycle d'évaluation sur les « sanctions et mesures », et lancement d'autres cycles d'évaluation		Actif
			Elaboration de solutions concernant l'accès des agents des forces de l'ordre aux données stockées sur des serveurs d'hébergement dans le nuage et les problèmes connexes de juridiction. L'une des solutions pourrait être l'établissement d'un protocole à la Convention de Budapest		Actif

des capacités et de la coopération internationale. Cela comprend aussi la mise en place de politiques et de principes communs pour la gouvernance de l'Internet, y compris en matière de sécurité des réseaux et de l'information			Soutien à plus d'une centaine d'activités de renforcement des capacités par an dans toutes les régions du monde et suivi des résultats des évaluations menées par le T-CY		Actif
			Promotion des enquêtes financières et de la confiscation des produits du crime sur internet		Actif
			Mise en place d'une plateforme de coopération entre les secteurs public et privé		Actif
			Promotion de la mise en œuvre du Protocole additionnel à la Convention de Budapest		
	DG1 – Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Service de la société de l'information, Unité de protection des données	Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD)	Promotion de la Convention 108 au niveau international (Conférence européenne annuelle des autorités chargées de la protection des données, Association francophone des autorités de protection des données) et fourniture d'une assistance aux pays intéressés (initiatives nationales relatives à la surveillance de masse par exemple)		Actif
10.b. animation du débat et proposition de mesures concrètes pour répondre aux inquiétudes liées à la surveillance de masse et l'interception massive de données, par exemple la mise en place de failles et de « backdoors » dans la sécurité de l'information et des systèmes de communication, ainsi que les défis relatifs à la protection des données personnelles et plus généralement des droits de l'homme, tout en garantissant la sécurité et sûreté			Initiative du Secrétaire Général pour codifier les normes internationales, les bonnes pratiques et les orientations relatives à la « surveillance de masse », dans le contexte du droit à la vie privée et à la liberté d'expression	Lancement du processus à la fin 2016	En cours
	DG1 – Direction des droits de l'Homme, Service des politiques et de la coopération en matière de droits de l'homme	Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH)	Si nécessaire, préparation d'un projet de recommandation du Comité des Ministres sur « la cyber-sécurité et les droits de l'homme » (date limite : 31 décembre 2017)		
10.c. élaboration d'une stratégie pour lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation sur internet appliquée à tous les niveaux de gouvernement, en synergie avec le Plan d'action 2015-2017 du Conseil de l'Europe et la	DG1 – Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Service de la lutte contre la	Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER)	Elaboration d'une stratégie européenne de lutte contre l'extrémisme et la radicalisation sur internet Débat (y compris un document de réflexion) sur le thème « Terrorisme et internet »	19 mai 2016	Terminé

<p>Convention pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196), y compris son Protocole additionnel (STCE n° 217)</p>	<p>criminalité</p>				
<p>10.d. suivi des mesures prises pour protéger toute personne, en particulier les femmes et les enfants, contre les abus commis en ligne tels que le cyber-harcèlement, le sexisme et les menaces de violence sexuelle</p>	<p>DG2 – Direction de la dignité humaine et de l'égalité, Service de l'égalité et de la dignité humaine, Division de la Violence à l'égard des femmes</p>	<p>Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO)</p>	<p>Suivi de la mise en œuvre de la « Convention d'Istanbul »</p> <p>Le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) mènera une première évaluation de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul. Plus spécifiquement, le GREVIO préparera, d'ici mars 2016, un questionnaire de référence et examinera ensuite les rapports soumis en réponse par les Parties. Le GREVIO est également susceptible de mener des visites dans les pays avant d'élaborer ses rapports d'évaluation. La phase initiale de suivi est censée se poursuivre pendant toute la durée de la Stratégie relative à la gouvernance de l'Internet 2016-2019, voire au-delà</p>		
<p>10.e. étude des moyens d'empêcher la vente illégale de drogues et de médicaments contrefaits, ainsi que le trafic illicite de drogues en ligne, y compris par la promotion de la Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon des produits médicaux et les infractions similaires menaçant la santé publique (STCE n° 211) (ci-après dénommée « Convention Médicrime »)</p>	<p>DG1 – Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Service de la lutte contre la criminalité, Division du droit pénal</p> <p>Direction Européenne de la Qualité du Médicament & Soins de Santé (EDQM)</p>	<p>Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC)¹</p> <p>Comité d'experts sur la réduction des risques de santé publique liés à la contrefaçon des médicaments et à la criminalité connexe (CD-P-PH/CMED)</p>	<p>Promotion de la mise en œuvre de la Convention Médicrime en tant qu'instrument pour contrecarrer l'offre et la demande ainsi que la contrefaçon de produits médicaux par le biais de l'Internet</p>		

¹ Jusqu'à la mise en place du Comité des Parties.

			Rapport sur les liens entre la Convention Médicrime et la Convention sur la cybercriminalité		
		Groupe Pompidou	Suivi par le Groupe Pompidou de la vente de drogues illicites sur le DarkNet		
	Direction Européenne de la Qualité du Médicament & Soins de Santé (EDQM)	Comité d'experts sur la réduction des risques de santé publique liés à la contrefaçon des médicaments et à la criminalité connexe (CD-P-PH/CMED)	Une plateforme aux autorités des États membres pour échanger les informations sur les bonnes pratiques afin de combattre la fourniture ou l'offre de fourniture des médicaments falsifiés par les pharmacies illégales sur Internet.		
Respecter et protéger les droits fondamentaux de chacun dans le monde numérique					
Action	Grande entité administrative	Comité directeur ou autre structure le cas échéant	Résultats attendus	Échéance	Statut
Autonomisation des enfants	DG2 – Direction de la dignité humaine et de l'égalité, Service de l'égalité et de la dignité humaine, Division des droits des enfants	Comité ad hoc sur les droits de l'enfant (CAHENF)	Dans le cadre de la Stratégie sur les droits de l'enfant (2016-2021) : des applications pour smartphones et tablettes et d'autres outils de communication seront créés et diffusés pour donner les moyens aux enfants, parents et éducateurs d'exploiter pleinement le potentiel des TIC et des médias numériques	2016	Actif
			Dans le cadre de la Stratégie sur les droits de l'enfant (2016-2021) : une étude participative sera menée sur les possibilités qu'offre l'environnement numérique aux enfants handicapés et sur les risques spécifiques auxquels cet environnement les expose	2017-2018	Actif
			Dans le cadre de la Stratégie sur les droits de l'enfant (2016-2021) : élaboration de lignes directrices pour une parentalité fondée sur les droits à l'ère numérique, y compris moyennant la mise à jour du manuel de maîtrise de l'Internet (conjointement avec le CDMSI).	2018	Actif

			Dans le cadre de la Stratégie sur les droits de l'enfant (2016-2021) : élaboration de lignes directrices détaillées à l'intention des Etats membres pour permettre, protéger et favoriser l'accès des enfants à leurs droits sur internet en toute sécurité	2017	Actif
13.a. promotion de la création d'un réseau d'institutions nationales ayant pour but de guider les internautes qui souhaitent introduire un recours et demander réparation lorsque leurs droits fondamentaux ont été restreints ou violés, sur la base du Guide des droits de l'homme pour les utilisateurs d'internet élaboré par le Conseil de l'Europe. Cela comporte notamment la mise en place d'une coopération pour aider à mener des actions de sensibilisation et à mettre au point des outils de renforcement des capacités	DG1 – Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Service de la société de l'information	Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)			
	DG1 – Direction des droits de l'homme, Service des politiques et de la coopération en matière de droits de l'homme, Coopération intergouvernementale en matière de droits de l'homme	Comité directeur pour les droits de l'Homme (CDDH)			
	DG1 – Direction des droits de l'homme, Service de la coopération judiciaire et juridique, Division Coopération juridique	Comité européen de coopération juridique (CDCJ)	Soutien de la mise en œuvre du Guide des droits de l'homme pour les utilisateurs d'internet du Conseil de l'Europe en encourageant la création d'un réseau d'institutions nationales, conformément aux travaux du Comité européen de coopération juridique (CDCJ) sur l'efficacité des mécanismes de règlement en ligne des litiges, eu égard aux articles 6 et 13 de la Convention européenne des droits de l'homme		
13.b. rapports triennaux sur l'état de la protection des données et du respect de la vie privée sur internet en Europe, eu égard à la Convention n° 108 (modernisée), lorsqu'elle sera parachevée	DG1 – Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Service de la société de l'information, Unité de protection des données	Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD)	Rapports triennaux du Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD), eu égard à la Convention n° 108 (modernisée), lorsqu'elle sera parachevée	Lancement du premier cycle en 2019	Sous réserve de l'entrée en vigueur de la Convention n° 108 (modernisée) et de la mise en place de ses

					mécanismes de suivi
13.c. élaboration de politiques sur le rôle des intermédiaires et leur importance pour la liberté d'expression et la liberté des médias, à la lumière de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et en tenant compte des meilleures pratiques en matière de blocage, de filtrage et de retrait de contenus sur internet, y compris l'étude du Secrétaire Général sur ce sujet	DG1 – Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Service de la société de l'information, Division Médias et Internet (2016-2017)	Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) Comité d'experts sur les intermédiaires internet (MSI-NET)	Préparation d'un projet de recommandation sur les intermédiaires de l'internet (fournisseurs de services internet et plateformes internet)	2016-2017	En cours
			Préparation d'une étude sur la dimension des droits de l'homme dans les techniques de traitement automatisé des données (en particulier les algorithmes) et les implications éventuelles sur le plan réglementaire	2016-2017	En cours
			Finalisation et suivi de l'étude juridique comparative sur le blocage, le filtrage et la suppression de contenus sur internet dans les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe Elaboration d'un ensemble de normes communes pour tous les Etats membres sur le blocage et le filtrage des sites internet, en s'appuyant, entre autres, sur les conclusions de l'étude de 2015 relative au blocage et au filtrage des sites internet, qui sera présentée au Comité des Ministres d'ici à la fin 2016	2016	
13.d. établissement de rapports périodiques sur la situation des médias et de la liberté sur internet conformément aux normes du Conseil de l'Europe, en s'appuyant notamment sur les rapports du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit en Europe et tous les	Direction de la planification politique		Plateforme du Conseil de l'Europe pour promouvoir la protection du journalisme et la sécurité des journalistes Attention particulière accordée à la liberté d'expression sur internet dans les rapports du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit en Europe		

autres outils disponibles	DG1 – Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Service de la société de l'information, Division Médias et Internet (2016-2017)	Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)	Réflexion et dialogue sur la liberté d'expression à l'ère de la convergence numérique, et en particulier sur l'avenir du journalisme, les organisations de médias et les circuits de production de l'information, le sentiment de peur, l'autocensure et l'éthique journalistique, le développement de la télévision connectée et les défis en matière de pluralisme et de diversité des contenus et de droits de l'homme, ainsi que le juste équilibre entre le droit à la liberté d'expression et le droit à la vie privée dans le contexte de la suppression de résultats produits par les moteurs de recherche		
		Comité d'experts sur le pluralisme des médias et la transparence de leur propriété (MSI-MED)	Adoption prévue début 2016 de la Recommandation du Comité des Ministres sur la liberté d'internet, ainsi que sa mise en œuvre assortie d'activités de renforcement de capacités en matière de gouvernance de l'Internet et de développement de bonnes pratiques		
			Etude de faisabilité concernant un éventuel instrument normatif sur la couverture médiatique des élections, en particulier sous l'angle de l'égalité entre les femmes et les hommes et l'utilisation d'internet dans un cadre électoral		
13.e. création d'une plateforme réunissant les gouvernements, les grandes entreprises d'internet et les associations représentatives au sujet du respect des droits de l'homme en ligne, notamment des mesures qu'ils prennent pour protéger et respecter ces droits et pour remédier aux violations qu'ils subissent (telles que les dispositions contractuelles types relatives aux conditions de service des plateformes internet et les principes de responsabilité et de transparence envers les multiples parties prenantes en matière de collecte, de conservation et d'analyse des données personnelles)	DG1 – Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Service de la société de l'information		Tenue, à l'occasion du forum EuroDIG 2016, d'un événement parallèle du CdE sur la plateforme en vue d'engager un dialogue avec les grandes entreprises d'internet	Bruxelles, 9 juin 2016	En cours
	DG1 – Direction des droits de l'homme, Service des politiques et de la coopération en matière de droits de l'homme, Coopération intergouvernementale en matière de droits de l'homme		Adoption, début 2016, de la Recommandation CM/Rec(2016)3 du Comité des Ministres sur les droits de l'homme et les entreprises, combinée à l'organisation, par le Conseil de l'Europe, d'un événement parallèle au Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (Genève, novembre-décembre 2016 – à confirmer)		

13.f. évaluation et réexamen, en coopération avec les gouvernements et d'autres parties prenantes à la gouvernance de l'Internet, de la gouvernance de la « santé mobile » (m-santé) et de la « santé électronique » (télésanté), afin de préserver et améliorer l'accès des patients à tous les produits médicaux et de soins de santé (de qualité), ainsi qu'aux services d'information et services connexes	DG1 – Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Service de la société de l'information, Unité de protection des données	Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD)	Révision de la recommandation de 1997 relative à la protection des données médicales de manière à en élargir le champ d'application et à répondre aux enjeux dans ce domaine, conformément aux travaux du Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD)	2016	Actif
	DG1 – Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Groupe Pompidou		Mise en place par le Groupe Pompidou d'activités de formation et de renforcement des capacités des services de police et de la justice, et fourniture d'une expertise et d'un éclairage sur le marché de la drogue en ligne (détection et investigation, y compris Open Source Intelligence) et moyens de paiement (crypto-monnaies)		
			Réunion des experts du Groupe Pompidou sur la cybercriminalité liée à la drogue (Strasbourg, novembre 2016 – à confirmer) et autres activités visant à encourager la coopération internationale et le partage de bonnes pratiques (y compris une analyse éventuelle des cadres juridiques et des lois types)		
			Exploration des possibilités offertes par internet en matière de prévention, de traitement et de réduction des risques, et collecte et partage de bonnes pratiques		
DG1 – Direction des droits de l'homme, Service des politiques et de la coopération en matière de droits de l'homme, Bioéthique	Comité directeur pour les droits de l'Homme (CDDH) Comité de bioéthique (DH-BIO)		Préparation, sur la base des résultats de la conférence internationale « Technologies émergentes et droits de l'homme », d'un livre blanc sur les défis relatifs aux droits de l'homme posés par les technologies émergentes et leur convergence		

	<p>DG2 - Direction européenne de la qualité du médicament et soins de santé, Service de la standardisation biologique, des OMCL et des soins de santé, Section Suivi pharmaceutique, Protection sanitaire du consommateur et Lutte contre la contrefaçon</p>	<p>Comité d'experts sur la réduction des risques de santé publique liés à la contrefaçon des médicaments et à la criminalité connexe (CD-P-PH/CMED)</p>	<p>Résolution relative à la soins des médicaments en tant qu'outil pour promouvoir les soins axés sur le patient et son participation y compris la possibilité de donner conseil sur l'utilisation de santé mobile (mHealth) et de santé en ligne (eHealth) afin d'assurer la mise en œuvre de la Résolution.</p>	<p>Résolution pas avant 2018</p>	<p>A partir de 2016</p>
			<p>Soutien le travail de la DG1 au sein de l'ICANN, y compris le « Public Safety Working Group » du « Government Advisory Committee (GAC) », notamment aux sujets relatifs des pharmacies en ligne et le rapport entre les patient et la santé mobile et la santé en ligne.</p>	<p>En cours</p>	<p>En cours</p>
<p>Coopérer avec les principales parties prenantes</p>					
	<p>DG1 – Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, Service de la société de l'information. En coopération avec d'autres grandes entités administratives</p>		<p>EuroDIG 2016</p> <p>Edition 2016 du Forum sur la gouvernance de l'Internet</p> <p>Participation aux réunions de l'ICANN</p> <p>Action du Comité de Lanzarote auprès de l'ICANN et des registres nationaux pour favoriser la non-utilisation de noms de domaine qui font explicitement la publicité de contenus pédopornographiques</p>	<p>Bruxelles, 9-10 juin 2016</p> <p>Guadalajara, 6-9 décembre 2016</p> <p>Marrakech, 6-10 mars 2016 ; Helsinki, 27-30 juin 2016 ; Hyderabad, 3-9 novembre 2016</p> <p>2016</p>	<p>Actif</p> <p>Actif</p> <p>Actif</p> <p>En cours</p>